Commission du Musée National Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Musée National Suisse**

Band (Jahr): **35 (1926)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMISSION DU MUSÉE NATIONAL SUISSE

La Commission a tenu trois séances, dont une au château de Wildegg.

Nous avons pu répondre favorablement à toutes les demandes qui nous avaient été adressées, soit pour des visites accompagnées, soit pour des conférences. Nous avons prêté au Musée des Arts industriels de Bâle, au Musée de la ville et à la Société des Beaux-Arts de Schaffhouse différents objets de nos collections destinés à figurer dans des expositions spéciales. A l'occasion des fêtes commémoratives de la bataille de Morat, nous avons prêté à quelques corporations de Zurich et au gouvernement vaudois des armes provenant de nos doublets et appartenant à l'ancien arsenal de Zurich. Nous avons également prêté au Comité d'organisation de la journée de l'Association des musiques du canton de Zurich, qui a eu lieu à Rheinau, 16 gibernes de carabiniers pour compléter l'armement du groupe des carabiniers Landolt. Nous avons aussi prêté quelques meubles au Conseil paroissial de l'église évangélique de St. Gall destinés à meubler la maison nouvellement restaurée du réformateur Zwingli à Wildhaus. Enfin, à la Direction des constructions du canton de Zurich, nous avons cédé un poêle de Winterthour qui sera placé au château de Kyburg. — Il ne nous a malheureusement pas été possible de répondre favorablement à la demande des autorités cantonales fribourgeoises de leur céder cinq fragments provenant des vitraux de l'ancien cloître de Hauterive que l'on aurait aimé à replacer dans les fenêtres; car ce sont les seuls exemplaires que nous possédions de vitraux du début du XIVe siècle. Ils font, en outre, partie d'un achat que nous avions pu faire autrefois à un prix particulièrement favorable, à la condition que ces objets restent à perpétuité propriété du Musée.

Il a paru 11 feuilles de la „*Statistique des monuments historiques du canton d'Unterwald*“ du Dr. Robert Durrer. Pour nous permettre d'activer l'impression de cet ouvrage, nous avons demandé au Département fédéral de l'Intérieur de nous accorder un crédit extraordinaire de frs. 8000.—. Cette demande n'a pas pu être

acceptée sous cette forme par le Conseil fédéral qui, en revanche, nous a autorisés à inscrire dans notre budget ordinaire pour les années 1927 et 1928 un crédit spécial de frs. 4000.—. La Commission chargea M. le Prof. Zemp de revoir le manuscrit et de s'entendre avec l'auteur pour condenser le plus possible le texte.

La Commission s'est occupée tout particulièrement des *guides spéciaux*. Cette année a paru le premier fascicule, illustré de huit planches, du catalogue des médailles, dans lequel sont étudiées les médailles frappées à l'occasion des alliances des V Cantons avec la France; il a pour auteur M. Emile Gerber, conservateur du médaillier. La publication des autres catalogues a été retardée par suite de modifications apportées dans l'exposition de nos collections. A la fin de l'année, le manuscrit du catalogue de la salle des armes était achevé et paraîtra en 1927.

Nous avons vendu à la Commission fédérale de la Fondation Gottfried Keller un grand volet d'autel représentant l'archange Michel et le dragon, travail du maître zuricois à l'œillet, à la condition que cette pièce resterait au Musée en dépôt.

La *collection Hallwil* n'a pas encore pu être ouverte au public, car l'archéologue chargé par la comtesse d'Hallwil d'étudier les objets trouvés au cours des fouilles du château n'avait pas encore achevé sa tâche. Cette étude formera un volume de la grande histoire du château qui sera publiée aux frais de la comtesse. Nous espérons que ces objets pourront être exposés dans le courant de l'année prochaine.

Le nouveau *règlement pour la visite* du Musée a reçu l'approbation de la Commission.

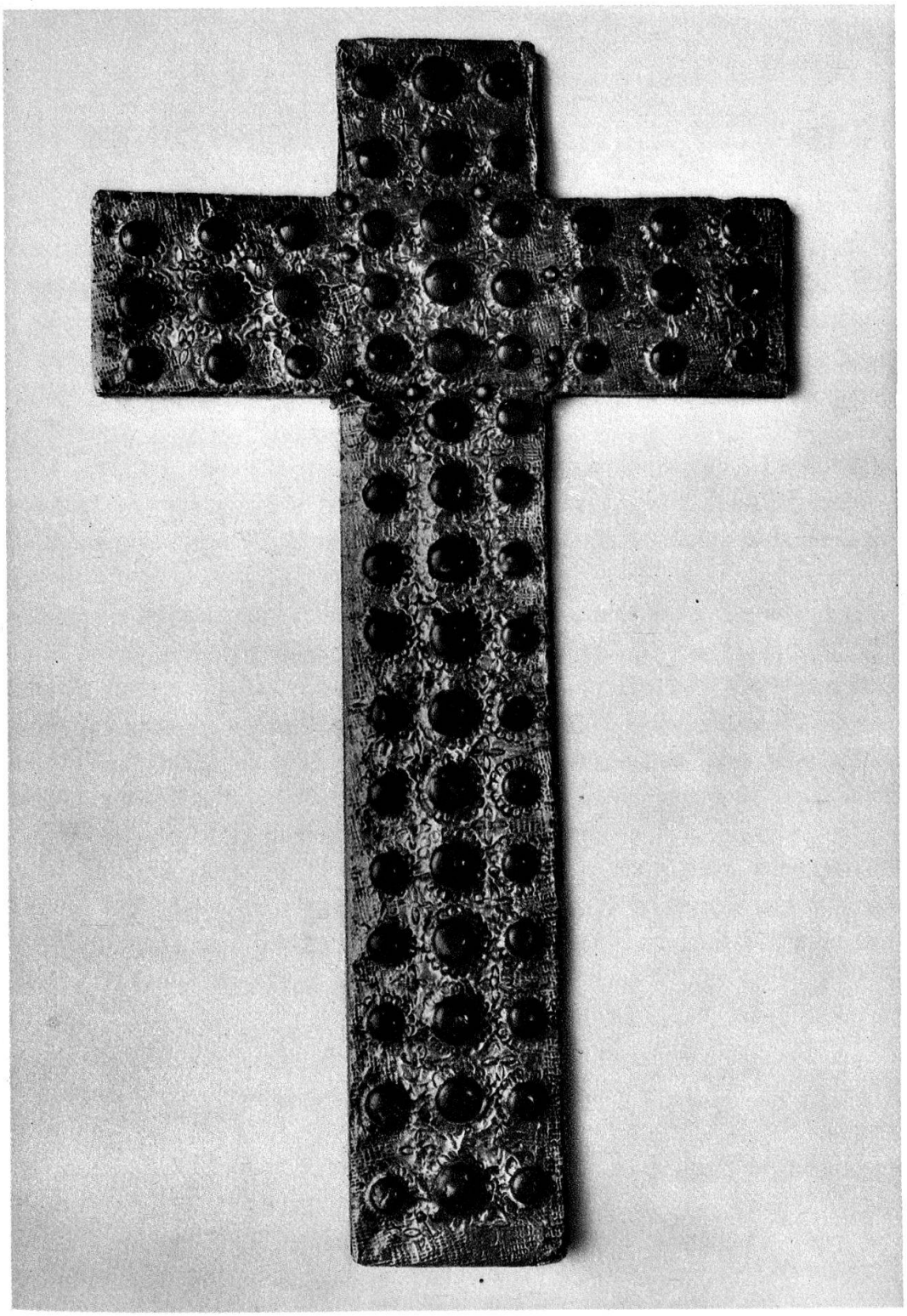

Kreuz aus vergoldetem Messingblech mit Knöpfen in Kupferemail.

ADMINISTRATION DU CHATEAU DE WILDEGG

La grande cuisine du château a été rétablie autant que possible dans son ancien état. La cheminée a été reconstruite, ainsi qu'un second foyer. L'ancienne tuilerie, qui gâtait le paysage, a été démolie, et l'on a rétabli dans leur ancien état les grands jardins placés en contre-bas de la terrasse; enfin, on a commencé à reconstruire les pavillons qui avaient été détruits par les derniers propriétaires.

Les routes nécessaires ayant été établies dans le „Hardgut", nous avons pu vendre plusieurs parcelles comme terrain à bâtir. Cela nous a amenés à modifier le contrat de location des autres terrains.

Nous n'avons pas pu répondre favorablement à la demande qui nous avait été adressée par le Département de l'agriculture du canton d'Argovie de diminuer encore le prix du bail des terrains loués à l'école d'agriculture cantonale, et cela dans l'intérêt de la Fondation Effinger-Wildegg, tout en renouvelant l'assurance que nous serons toujours disposés à favoriser le développement de cet établissement dans la mesure de nos moyens.

La maison de force du canton d'Argovie a loué un terrain de 45 ares à l'„Aareschachen" pour 12 ans, afin d'y planter des osiers.

Malgré le temps peu favorable, le château a reçu 10 019 visiteurs.

Les comptes ont bouclé avec un boni de frs. 4900.—.